

Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/afp/couche-dozone-la-chine-accusee-de-produire-des-cfc-180709>

Téléchargement 10 07 2018

# Couche d'ozone: la Chine accusée de produire des CFC

- AFP
- parue le 9 juillet

Une association écologiste a accusé lundi la Chine de continuer à produire secrètement des CFC, des gaz qui détruisent la couche d'ozone et sont interdits par le Protocole de Montréal signé en 1987.

L'Agence d'enquête environnementale (Environmental Investigation Agency, EIA), une association basée aux Etats-Unis, affirme dans un rapport que 18 usines réparties dans dix provinces de Chine ont reconnu qu'elles continuaient à utiliser des chlorofluorocarbures (CFC) en dépit de l'interdiction internationale.

En 1987, un accord international, le Protocole de Montréal, avait été signé pour supprimer progressivement les CFC (utilisés dans la réfrigération et les aérosols), responsables du fameux "trou" dans cette couche gazeuse protégeant la Terre de rayons qui provoquent cancers de la peau, dégâts oculaires et immunitaires.

Des employés de ces entreprises ont déclaré à des membres de l'EIA, qui se faisaient passer pour des acheteurs potentiels, que la majorité du secteur chinois de la mousse en polyuréthane utilisait des CFC-11 en raison de leur qualité et de leur coût.

Ce rapport corrobore une étude publiée en mai par un groupe d'experts internationaux selon lesquels le rythme de diminution du niveau de CFC-11 dans l'atmosphère avait ralenti de moitié depuis 2012. L'étude en déduisait l'existence de violations au Protocole de Montréal, dont elle plaçait l'origine en Asie orientale.

Conformément au Protocole de Montréal, la production des CFC a officiellement pris fin en 2010 dans les pays en développement. La Chine pour sa part affirme y avoir mis un terme en 2007.

Selon le rapport de l'EIA, certaines entreprises incriminées produisent les CFC elles-mêmes ou bien s'en procurent auprès d'usines travaillant hors licence. Elles exportent les produits ainsi fabriqués ailleurs en Asie ou au Moyen-Orient en trichant sur les étiquettes.

"Si la Chine ne met pas un terme à cette production illégale, cela mettra en péril notre couche d'ozone, qui est en phase de guérison lente", a déclaré le directeur de l'EIA aux Etats-Unis, Alexander von Bismarck.

"Le CFC-11 est aussi un gaz hautement responsable du réchauffement climatique, il s'agit donc d'une menace grave pour le climat", a-t-il dénoncé.

Le rapport de l'EIA est publié juste avant l'ouverture cette semaine à Vienne d'une réunion internationale sur le Protocole de Montréal, lors de laquelle la question des violations au traité pourrait

être à l'ordre du jour.

Le ministère chinois de l'Environnement n'était pas joignable lundi à Pékin pour commenter ces accusations.